



ÉTUDES & ANALYSES | NOVEMBRE 2019

L'insertion professionnelle des accompagnants éducatifs et sociaux

Une photographie de l'insertion
professionnelle à court terme
des accompagnants éducatifs
et sociaux sortis de formation
en 2018 dans le Grand Est

OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION

OREF
GRAND EST

AVANT-PROPOS

Dix enquêtes d'insertion ont été réalisées en 2019 auprès de diplômés sortis de formation sanitaire et sociale en 2018 : cinq enquêtes auprès de diplômés du domaine sanitaire (ambulanciers, infirmiers, auxiliaires de puériculture, aide-soignants, puériculteurs) et cinq auprès de diplômés du domaine social (assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, accompagnants éducatifs et sociaux). Ces enquêtes et l'ensemble des publications de la collection sanitaire et social sont des outils d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs de la formation sur le champ sanitaire et social.

MÉTHODOLOGIE

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'Oref (Observatoire Régional Emploi Formation) Grand Est du 26 août au 21 septembre 2019, auprès des accompagnants éducatifs et sociaux (AES) sortis de formation en 2018 et stagiaires de la formation professionnelle financée par la Région.

Près de 300 personnes sorties de formation en 2018 ont été interrogées.

Parmi les 165 questionnaires complétés, 150 ont été gardés pour l'exploitation des données, correspondant aux réponses de personnes étant allées au terme de la formation d'AES (dont 4 n'ayant pas décroché le diplôme).

La base de données n'a pas été redressée.

En ce qui concerne les personnes déclarant occuper deux emplois ou plus, l'enquête s'intéresse à l'emploi principal. De plus, les résultats sont présentés pour les personnes exerçant les fonctions du métier pour lequel elles se sont formées.

SOMMAIRE

PROFIL DES RÉPONDANTS	5
SITUATION DES ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX VIS-À-VIS DE L'EMPLOI	5
Quel accès à l'emploi ?	5
Quelles conditions d'emploi ?	5
Dans quels secteurs exercent les accompagnants éducatifs et sociaux ?	6
Quels sont leurs lieux de travail ?	6
PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS LA SORTIE DE FORMATION	7
Quelle vitesse d'insertion ?	7
Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?	7
PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX	8
Quelle perception de l'emploi ?	8
Quelle perception de la formation ?	8
Se former à nouveau ?	8
DÉFINITIONS ET GLOSSAIRE	9

PROFIL DES RÉPONDANTS



57 %

ont suivi la spécialité accompagnement de la vie en structure collective*



37 %

sont âgés de 40 ans ou plus



93 %

sont des femmes

SITUATION DES ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX VIS-À-VIS DE L'EMPLOI

Quel accès à l'emploi ?

En septembre 2019, 91 % des accompagnants éducatifs et sociaux sortis de formation en 2018 sont actifs : 76 % occupent un emploi et 15 % sont au chômage. Les situations d'inactivité englobent les personnes sans emploi et n'en recherchant pas au moment de l'enquête (8 %) et celles en études ou en formation (1 %).

Signalons que 85 % des sortants de formation âgés de 40 ans et plus sont en emploi, contre 71 % pour les moins de 40 ans.

Parmi les personnes en recherche d'emploi, sept sur dix ont travaillé depuis leur sortie de formation. Dans la très grande majorité des cas, le poste occupé était un poste d'accompagnant éducatif et social.

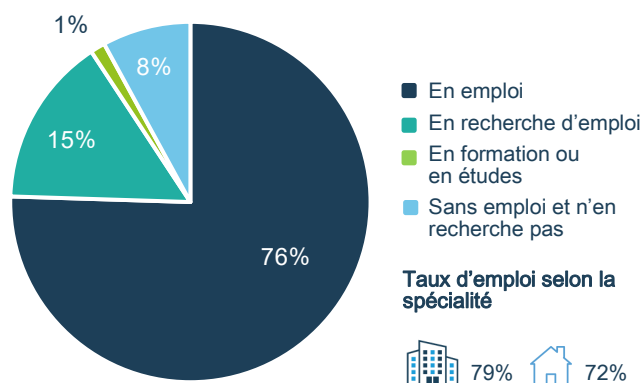
Quelles conditions d'emploi ?

Plus de neuf sortants de formation en emploi sur dix exercent des fonctions d'accompagnant éducatif et social.

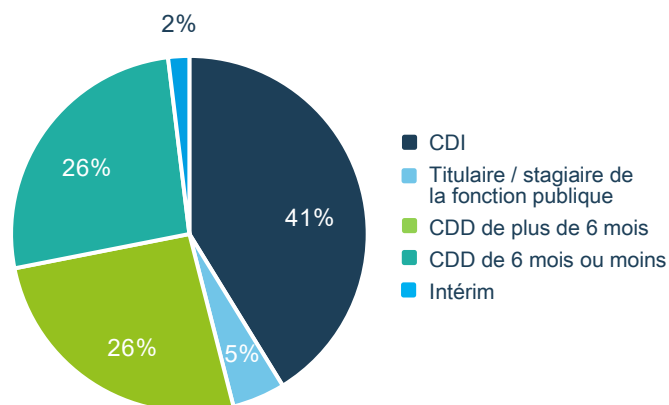
Parmi ceux-ci, plus de la moitié détiennent un CDD. Un tiers des contrats de ce type sont de deux mois au plus. Les autres contrats signés se rapportent principalement à des emplois à durée indéterminée, dont 41 % de CDI.

Le temps partiel concerne 30 % des personnes en emploi. S'il est bien plus développé parmi ceux ayant suivi la spécialité accompagnement de la vie à domicile (45 %), il est tout autant choisi que subi.

SITUATION PROFESSIONNELLE DES ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX



STATUT DE L'EMPLOI DÉTENU PAR LES ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX



Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'accompagnant éducatif et social

*Trois spécialités sont proposées via le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social : accompagnement de la vie à domicile, de la vie en structure collective et accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire. À noter que cette dernière spécialité n'est pas représentée parmi les répondants à l'enquête.

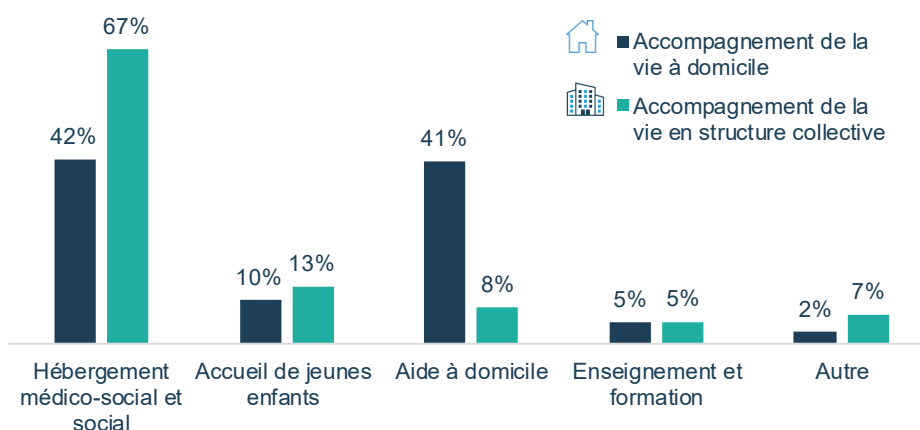
Dans quels secteurs exercent les accompagnants éducatifs et sociaux ?

Outre les conditions d'exercice, le lieu de travail varie selon la spécialité du diplôme suivie.

Les deux tiers des personnes en emploi ayant préparé la spécialité en structure collective exercent leur activité dans l'hébergement médico-social et social, et plus spécifiquement dans l'hébergement pour personnes handicapées. S'agissant du statut de l'employeur, près de la moitié travaillent pour une structure associative et un quart pour une entreprise privée.

Quant aux accompagnants éducatifs et sociaux formés à la spécialité à domicile, ce sont l'hébergement médico-social et social et l'aide à domicile qui constituent les deux principaux débouchés. Ajoutons que plus d'un sur deux est embauché par une association.

SECTEUR D'ACTIVITÉ OÙ TRAVAILLENT LES ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX SELON LA SPÉCIALITÉ SUIVIE



Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'accompagnant éducatif et social

Quels sont leurs lieux de travail ?

98 % des accompagnants éducatifs et sociaux sortis de formation en 2018 travaillent en région Grand Est.

La mobilité géographique des accompagnants éducatifs et sociaux, entre la résidence principale et le lieu de travail, est avant tout de nature intra-départementale : 93 % d'entre eux exercent leur activité au sein du département où ils demeurent.

PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS LA SORTIE DE FORMATION

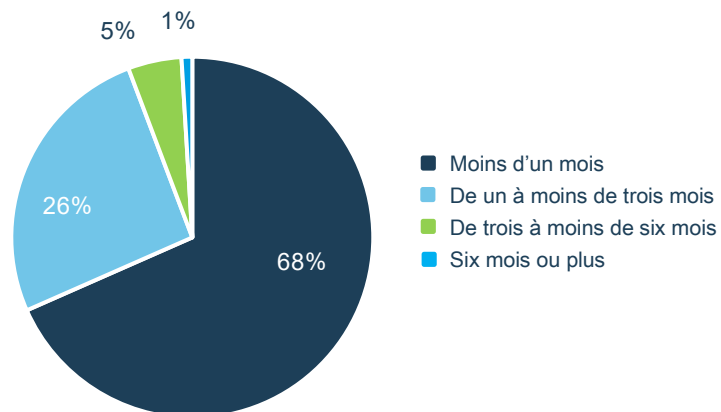
Quelle vitesse d'insertion ?

Les accompagnants éducatifs et sociaux s'insèrent rapidement une fois la formation finie. En effet, près de sept sur dix ont accédé à l'emploi en moins d'un mois après la sortie de formation.

La rotation sur le marché du travail semble plutôt élevée en début de carrière : l'emploi détenu au moment de l'enquête n'est pas le premier pour plus d'un tiers des personnes. Ce phénomène peut s'expliquer pour partie par la proportion de contrats de courte durée parmi les salariés.

À propos de l'emploi occupé au moment de l'enquête, plus de la moitié déclarent avoir eu le choix entre plusieurs possibilités d'embauche.

TEMPS D'ACCÈS À UN EMPLOI APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

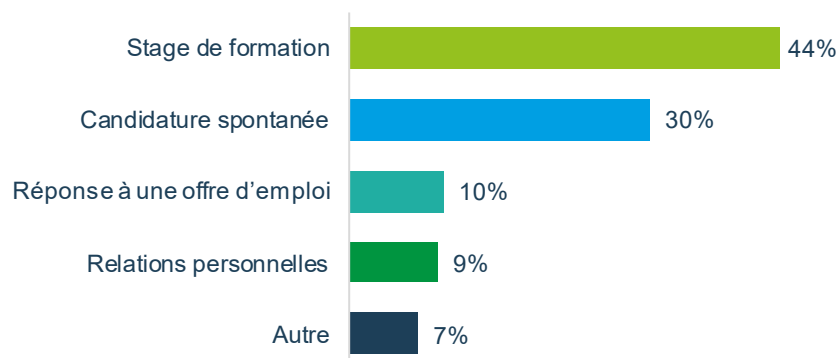


Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'accompagnant éducatif et social

Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?

Plus de quatre accompagnants éducatifs et sociaux sur dix occupent leur emploi dans une structure où ils ont effectué un stage lors de la formation*. L'envoi d'une candidature spontanée a également été positif pour trois personnes sur dix.

DÉMARCHE AYANT PERMIS D'ACCÉDER À L'EMPLOI ACTUEL



Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'accompagnant éducatif et social

*La formation d'AES intègre une formation pratique de 840 heures, soit 24 semaines
Source : www.grand-est.drjscs.gouv.fr

PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

Quelle perception de l'emploi ?

Parmi les différents critères de motivation mentionnés pour l'emploi occupé au moment de l'enquête, sept répondants sur dix mettent en avant le type de public pris en charge.

La plupart des accompagnants éducatifs et sociaux portent une appréciation favorable vis-à-vis de leur emploi. Ils sont respectivement 38 % et 58 % à se dire assez satisfaits, voire très satisfaits du poste qu'ils occupent.

Quelle perception de la formation ?

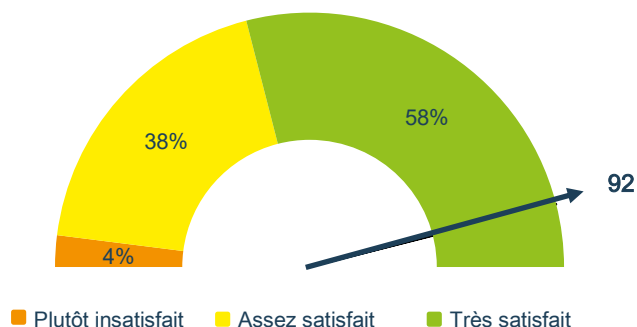
Quelle que soit leur situation professionnelle au moment de l'enquête, les accompagnants éducatifs et sociaux sortis de formation en 2018 font part d'un sentiment de satisfaction quant à la formation reçue (stages compris). Ils sont ainsi respectivement 45 % et 50 % à juger leur formation assez ou très satisfaisante.

Se former à nouveau ?

Plus de la moitié des personnes (en emploi avec des fonctions d'accompagnant éducatif et social ou en recherche d'emploi) envisagent de suivre une autre formation professionnelle, diplômante ou non, dans les trois ans à venir.

Deux projets sont le plus souvent cités et visent à se former à un autre métier du social : moniteur éducateur et éducateur spécialisé.

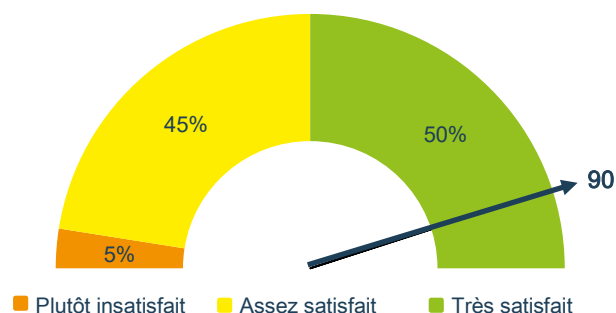
NIVEAU DE SATISFACTION DANS L'EMPLOI ACTUEL



Note de lecture : l'indicateur de 92 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfait et le pourcentage de non satisfait

Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'accompagnant éducatif et social

JUGEMENT PORTÉ SUR LA FORMATION D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL



Note de lecture : l'indicateur de 90 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfait et le pourcentage de non satisfait

Base : Ensemble des accompagnants éducatifs et sociaux



Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'accompagnant éducatif et social et demandeurs d'emploi ayant un projet de formation

DÉFINITIONS & GLOSSAIRE

Définitions

- ➔ Actifs : personnes en emploi et au chômage
- ➔ Emploi à durée indéterminée : CDI, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants (exercices en libéral, micro-entrepreneurs, associés, gérants ou chefs d'entreprise)
- ➔ Taux d'emploi : nombre de personnes qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de personnes
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale : part des personnes qui travaillent dans le département de leur résidence principale

Glossaire

- ➔ AES : Accompagnant Éducatif et Social
- ➔ CDD : Contrat à Durée Déterminée
- ➔ CDI : Contrat à Durée Indéterminée

8 COLLECTIONS DE L'OREF



Réalités Emploi-Formation

Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en région, dans les territoires et les secteurs d'activités.



Tableaux de bord

Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en région. Des documents actualisés en permanence.



Études et analyses

Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



Réflexions prospectives

Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



Sanitaire et social

Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en région. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



Mieux comprendre

Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



Médias

S'informer

Des outils pour rester informé(e).



Documents outils

Aider

Des outils pour aller plus loin.

OREF Grand Est

Tél. 03 88 15 66 08

Twitter : [@orefgrandest](https://twitter.com/orefgrandest)

Siège de la Région, site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG Cedex

Hôtel de Région, site de Châlons
5, rue de Jéricho - CS 70441
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Hôtel de Région, site de Metz,
Lycée Schuman
4, rue Monseigneur Pelt - BP 45138 57074
METZ Cedex 03